

Accompagner les personnes en situation de handicap d'origine psychique - BL (2023)

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

La formation vise à :

- Développer la connaissance des troubles psychiques à l'origine d'un handicap
- Améliorer les projets et les réponses en faveur des personnes présentant un handicap d'origine psychique, notamment au travers de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP)
- Lever les difficultés spécifiques des professionnels en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique
- Accompagner les professionnels à analyser et faire évoluer les pratiques pour les adapter à un public en situation de handicap psychique

PUBLIC :

Professionnels du secteur social ou médico-social.

PREREQUIS :

Aucun prérequis.

CONTEXTE :

La loi handicap du 11 février 2005 a introduit dans la définition du handicap les troubles ou maladie psychiques pouvant être à l'origine d'un « handicap psychique ». Ainsi les établissements médico-sociaux ont vu évoluer le public et l'accompagnement des personnes. D'une part des personnes souffrant de troubles psychiques sont à présent accueillies par davantage d'établissements et services médico-sociaux et d'autre part les personnes qui étaient considérées comme souffrant d'handicap mental sont aujourd'hui accompagnées, selon de nouvelles pratiques liées au handicap psychique.

Cette formation définit les conditions à réunir pour mieux appréhender le handicap psychique afin de proposer un accompagnement adapté aux besoins et attentes des personnes.

La formation permettra dans un premier temps, d'avoir des clefs de compréhension sur la notion de « handicap d'origine psychique », sur sa singularité par rapport au handicap mental, sur la manifestation des troubles psychiques, des psychopathologies, ... Dans un deuxième temps, elle permettra aux professionnels d'analyser certains comportements et d'adopter une posture adaptée tout en précisant les points de vigilance sur lesquels les modalités d'intervention doivent s'attacher.

PROGRAMME :

Module 1 : Le handicap psychique (e-learning)

- Définition
- Les troubles à l'origine du handicap psychique
- Les spécificités du handicap psychique

Module 2 : l'accompagnement d'une personne avec un handicap psychique (e-learning)

- Entraide mutuelle
- Réhabilitation psycho-sociale
- Remédiation cognitive
- Éducation thérapeutique
- Empowerment et autodétermination
- Rétablissement

Objectifs pédagogiques des modules en e-learning :

- Rappeler les différents troubles psychiques et psychopathologies
- Décrire les spécificités des troubles
- Présenter des modalités d'accompagnement de personnes atteintes de handicap psychique



Module 3 (en présentiel) :

- La relation d'aide au quotidien avec des personnes présentant un handicap psychique
- Mesures de compensation et d'aménagements possibles dans la vie quotidienne et en situation de travail (organisation du travail, soutien humain...)
- Travail partenarial

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Adapter son attitude et développer la relation d'aide
- Mobiliser les ressources et capacités de la personne dans une perspective de rétablissement
- Concevoir un plan d'accompagnement prenant en compte les capacités et les collaborations

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- En e-learning : présentation en diaporama, illustrations vidéo
- En présentiel : apports théoriques, échanges et réflexions individuelle ou en équipe
- Période pour réaliser le contenu en e-learning : au cours des 3 semaines précédant la journée en présentiel

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Un quizz en début de formation permettra d'évaluer les connaissances des participants. Chaque module à distance est évalué par la consultation des différents supports et un questionnaire d'évaluation.
- En présentiel, une analyse de sa pratique et la construction d'un plan d'action permettront de vérifier l'acquisition des connaissances.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

- Inscription en ligne obligatoire

Coût de la formation :

- Contribuant : 230 €/participant
- Non contribuant : 310 €/participant

Les modules 1 et 2 sont à réaliser à votre rythme au cours des 3 semaines précédant la journée en présentiel

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandœuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour

Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ■ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51